

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

MOINS DE 35 ANS, PLUS DE 65 ANS : LA GUERRE DES GÉNÉRATIONS N'AURA PAS LIEU

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite
et de la Prévoyance

14/16, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

contact@cercledelepargne.fr

www.cercledelepargne.com



En partenariat avec **AG2R LA MONDIALE**
et l'association d'assurés **AMPHITÉA**

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

MOINS DE 35 ANS, PLUS DE 65 ANS : LA GUERRE DES GÉNÉRATIONS N'AURA PAS LIEU

SOMMAIRE

REGARDS CROISÉS SUR L'ÉPARGNE DES JEUNES ACTIFS ET DES RETRAITÉS À L'AIRE COVID	03
RETRAITE : LE SEUL VÉRITABLE ENJEU D'UNE POSSIBLE GUERRE DES GÉNÉRATIONS ?	13
FACE À LA DÉPENDANCE, LES FRANÇAIS DE TOUS ÂGES ACQUIS À LA SOLUTION ASSURANTIELLE EN SOUTIEN D'UN FINANCEMENT PUBLIC	15



MOINS DE 35 ANS, PLUS DE 65 ANS : LA GUERRE DES GÉNÉRATIONS N'AURA PAS LIEU

Par Sarah Le Gouez, Secrétaire général du Cercle de l'Épargne

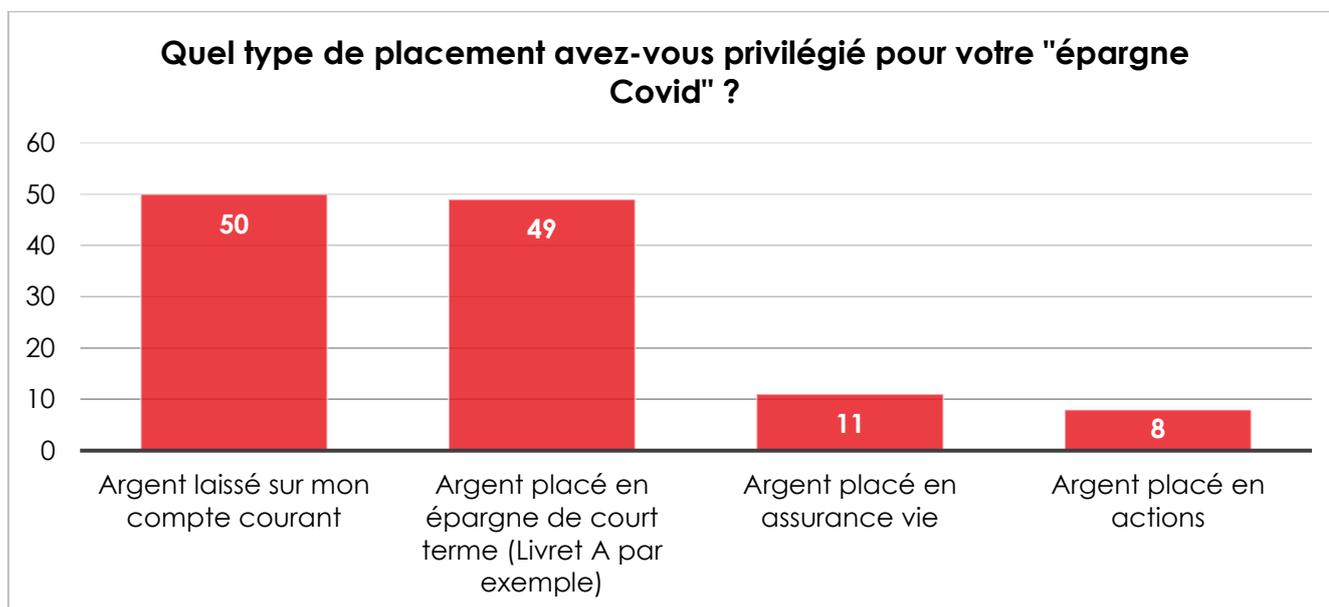
Jeunes actifs et seniors sont particulièrement touchés par la crise de la Covid-19 et ses répercussions économiques. Les premiers dont les difficultés d'insertion dans la vie active étaient déjà admises avant la crise sanitaire, sont avant tout des victimes économiques de la Covid en raison du raidissement des conditions d'accès à la formation et à l'emploi. Les seconds, de loin les plus fragiles face à la Covid-19, représentent 93 % des décès. Loin de rapprocher ces deux générations, la pandémie aurait, selon une enquête récente menée par Odoxa pour le Cercle Vulnérabilités et Société, au contraire, mis en avant des incompréhensions entre les personnes âgées et les jeunes adultes. Ainsi, 56 % des Français craignent un conflit des générations dans les mois qui viennent. 70 % des 65 ans et plus estiment que les jeunes ne se rendent pas compte des difficultés qu'ils rencontrent et réciproquement 57 % des jeunes considèrent, à l'inverse, être la génération sacrifiée.

REGARDS CROISÉS SUR L'ÉPARGNE DES JEUNES ACTIFS ET DES RETRAITÉS À L'AIRE COVID

LIQUIDITÉS ET ÉPARGNE DE PRÉCAUTION : LES GRANDS VAINQUEURS DE LA CRISE CHEZ LES PLUS JEUNES COMME LES PLUS ÂGÉS

Un Français sur deux a déclaré avoir laissé sur son compte courant tout ou

partie de l'épargne réalisée depuis le début de la pandémie. Ils sont presque autant à avoir fait le choix de l'épargne de court terme. L'assurance vie et les actions arrivent bien après avec respectivement 11 % et 8 % des citations.

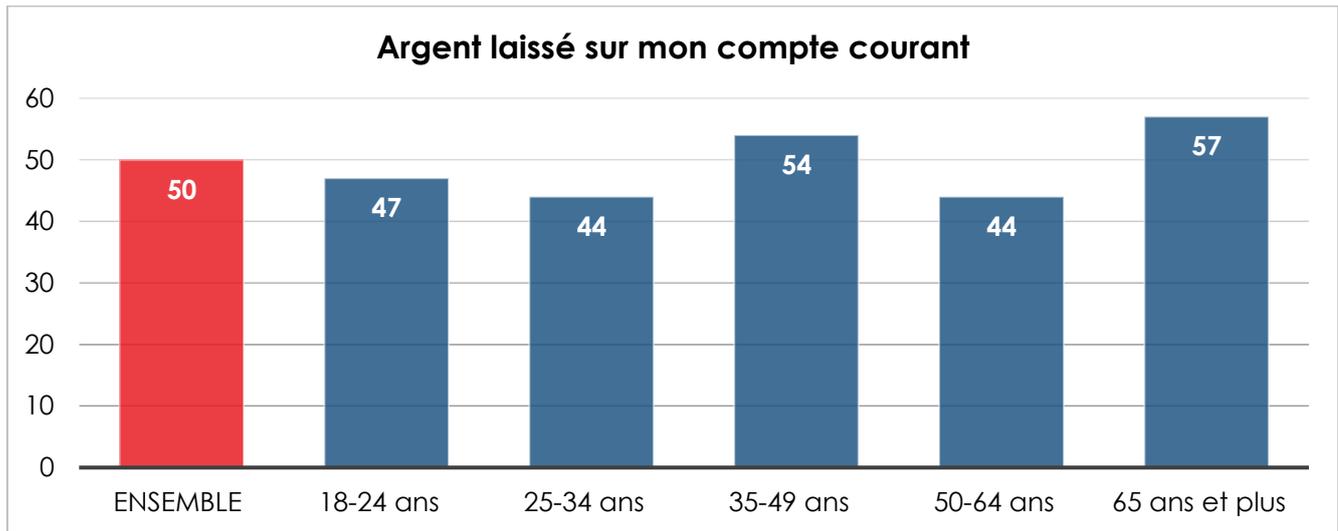


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP



Le choix du compte courant a été privilégié par 57 % des 65 ans et plus. Ces derniers sont en partie responsables de la nette progression des dépôts à vue dont l'encours a augmenté depuis le début de la crise sanitaire, pour atteindre le niveau

jusqu'alors inégalé de 469 milliards d'euros à la fin 2020. En comptant les numéraires (c'est-à-dire les espèces détenues par les ménages), l'encours total des liquidités est proche de 700 milliards d'euros.



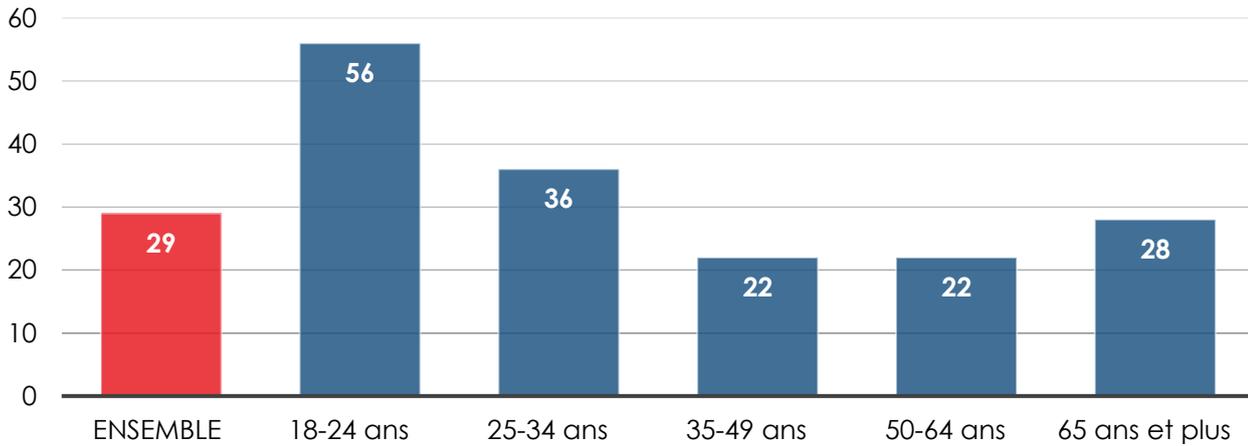
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Le Livret A est plébiscité par les 18-24 ans. 56 % des sondés de cette tranche d'âge jugent ce placement intéressant, contre 29 % des Français. Ce positionnement s'explique par le fait que le Livret A est bien souvent le principal actif patrimonial détenu par les plus jeunes. Le taux de détention de ce produit est en effet de 87 % chez les moins de 30 ans, loin devant l'épargne-logement (36,2 %) et l'assurance vie (26,3 %) qui occupent, en 2018, respectivement la deuxième et la troisième place parmi les différents actifs recensés par l'INSEE

dans sa traditionnelle *Enquête Histoire de vie et Patrimoine*. Le score de l'épargne court terme dans l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa diminue avec l'âge jusqu'à 64 ans avant de revenir à un niveau comparable à celui de la moyenne des Français. Si avec l'âge, les ménages peuvent diversifier leur épargne et privilégier d'autres placements, en revanche le passage à la retraite pousse généralement à sécuriser leur épargne ce qui explique ce petit sursaut du Livret A.

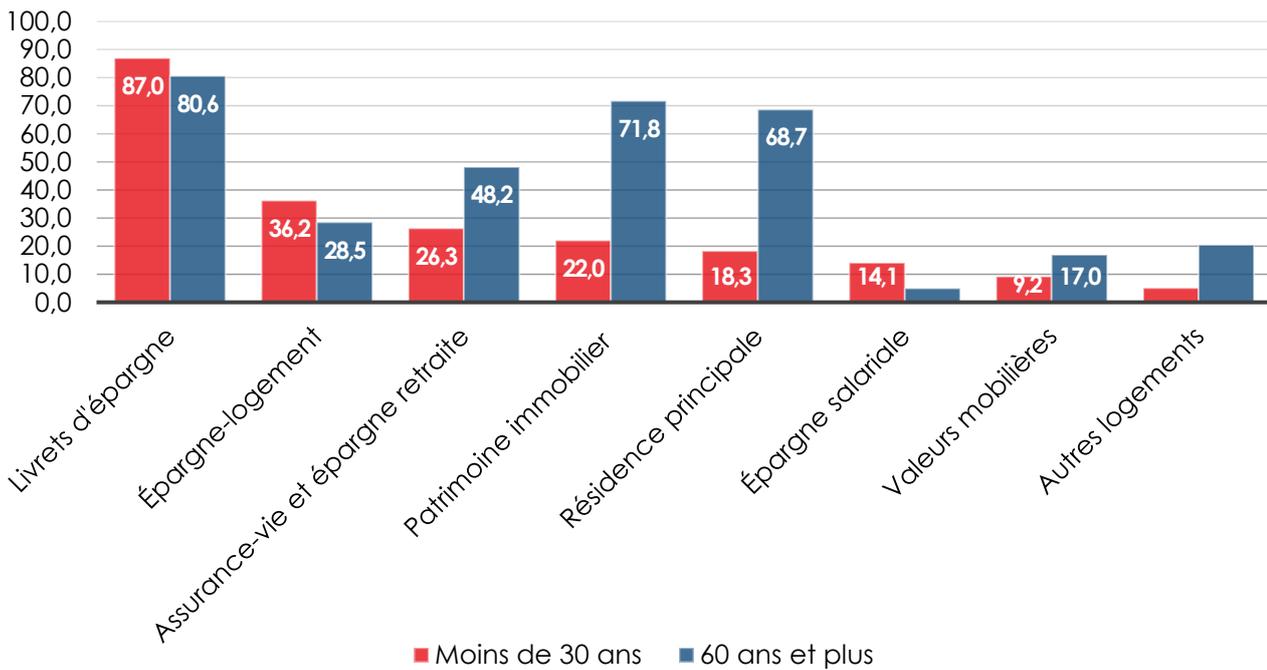


Le Livret A, un placement intéressant ? en %



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Taux de détention d'actifs de patrimoine par les ménages de moins de 30 ans et de 60 ans et plus en 2018



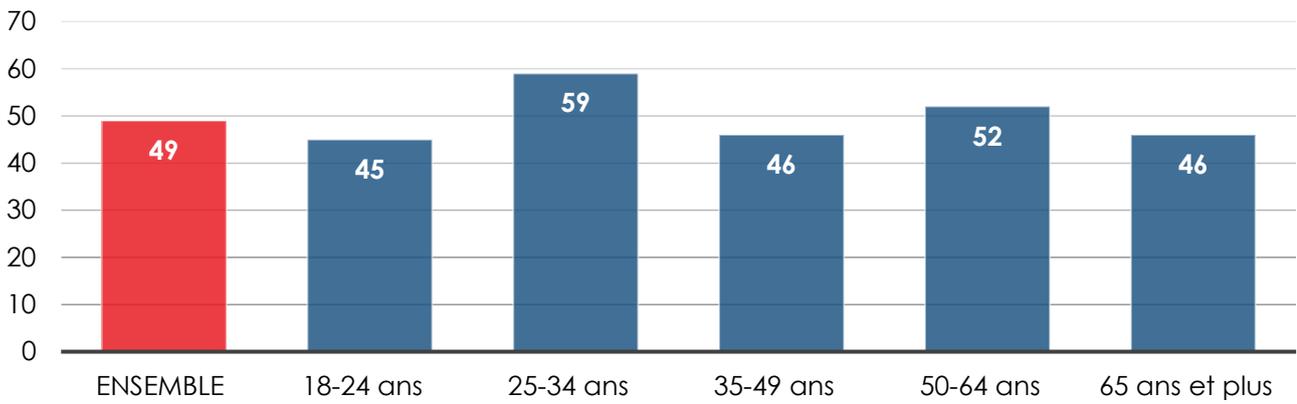
INSEE

Contexte de crise oblige, l'épargne à court terme a ainsi joué pleinement son rôle de valeur refuge depuis le début de la crise sanitaire auprès de l'ensemble des Français, quel que soit leur âge. Ainsi près d'un Français sur deux (49 %) déclare avoir placé de l'argent dans un produit d'épargne court terme type Livret A pendant la crise quand ils sont 45 % parmi les 18-24

ans, 59 % parmi les 25-34 ans et 46 % chez les 65 ans et plus. Ceux qui rentrent dans le monde du travail et ceux qui sont dans la tranche d'âge qui précède la retraite (50-64 ans) sont ceux qui ont le plus misé sur l'épargne court terme. Un choix qui tient sans doute à la crainte accrue d'être directement impacté par la crise.



Argent placé dans des produits d'épargne court terme pendant la crise du Coronavirus



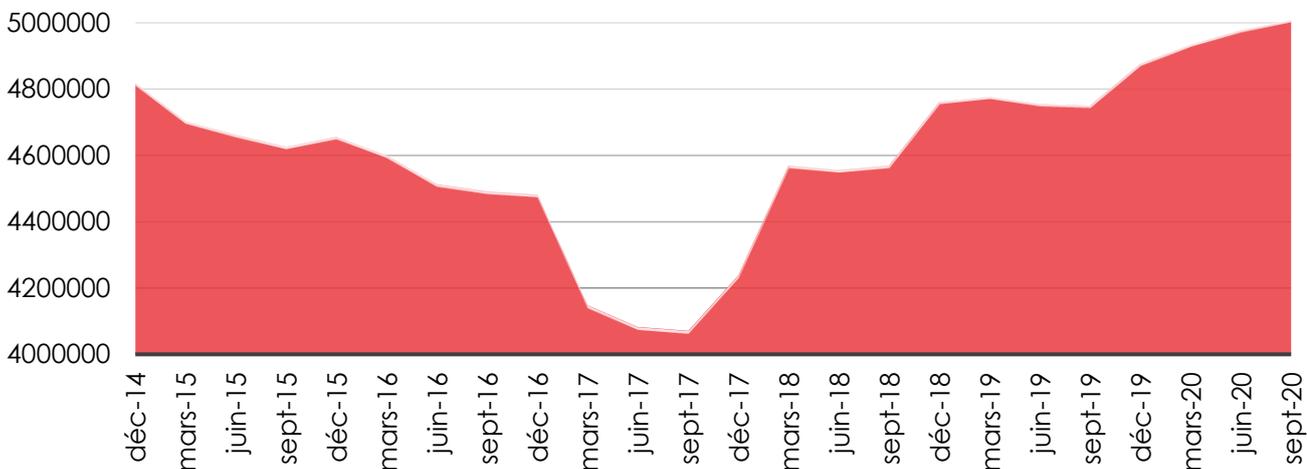
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

LES JEUNES, FER DE LANCE DANS LA RÉHABILITATION DU MARCHÉ ACTIONS ?

Les Français ont toujours été très réservés avec le placement « actions ». L'éclatement de la bulle Internet, la crise des subprimes et celle des dettes souveraines leur ont laissé de mauvais souvenirs. De fait, après avoir atteint le niveau record de 7,3 millions de détenteurs d'actions en direct dans le milieu des années 2000, ce nombre a été divisé par deux entre 2008 et début 2019. Pour autant, face au manque

d'attractivité des placements sans risque, le placement « actions » semble de nouveau séduire une part croissante d'épargnants. Un attrait confirmé par la progression du nombre de détenteurs de PEA depuis le dernier trimestre 2017. Cette enveloppe fiscale a séduit 936 928 nouveaux souscripteurs en trois ans. Le nombre de nouveaux actionnaires a atteint, selon l'Autorité des Marchés Financiers, 400 000 en 2020. En 2019, 450 000 ménages avaient acquis des actions de la Française des Jeux.

Évolution du nombre de PEA

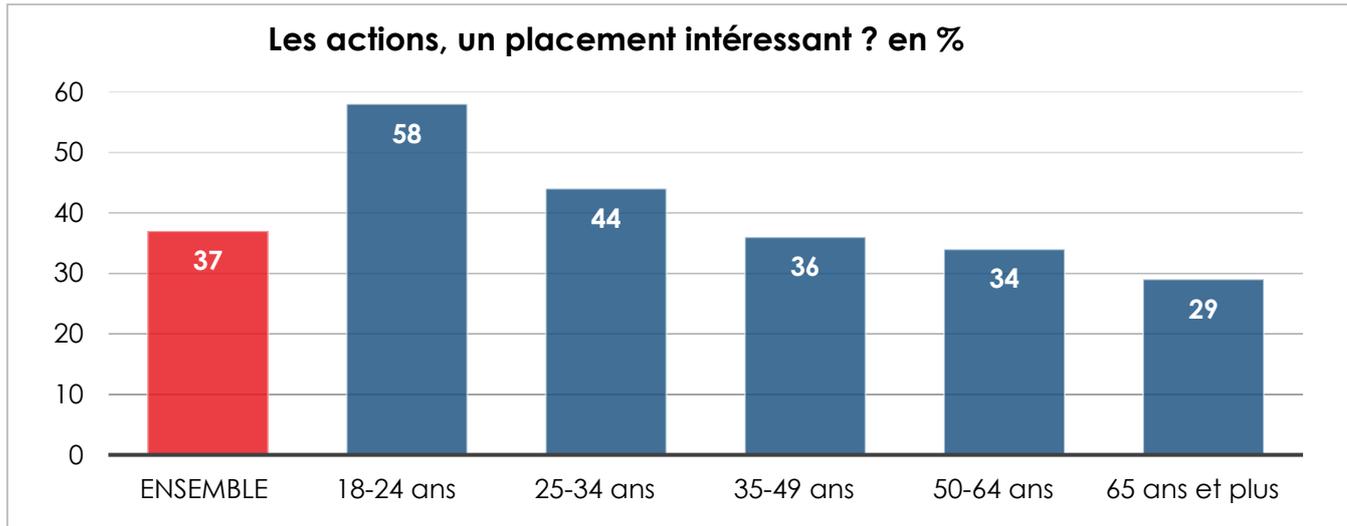


Banque de France



Le regain des actions est également manifeste dans les enquêtes successives menées par le Cercle de l'Épargne et AmphiTéa comme en témoigne leur progression parmi les placements jugés intéressants par les Français. Ainsi, dans le baromètre de septembre 2020, 37 % des sondés

estimaient que les actions étaient un placement intéressant contre 29 % en 2016. Le succès des actions est encore plus marqué chez les jeunes sondés. Près de 6 jeunes sur 10 âgés de 18 à 24 ans (58 %) considèrent que le placement « actions » est intéressant et 44 % des 25-34 ans pensent de même.



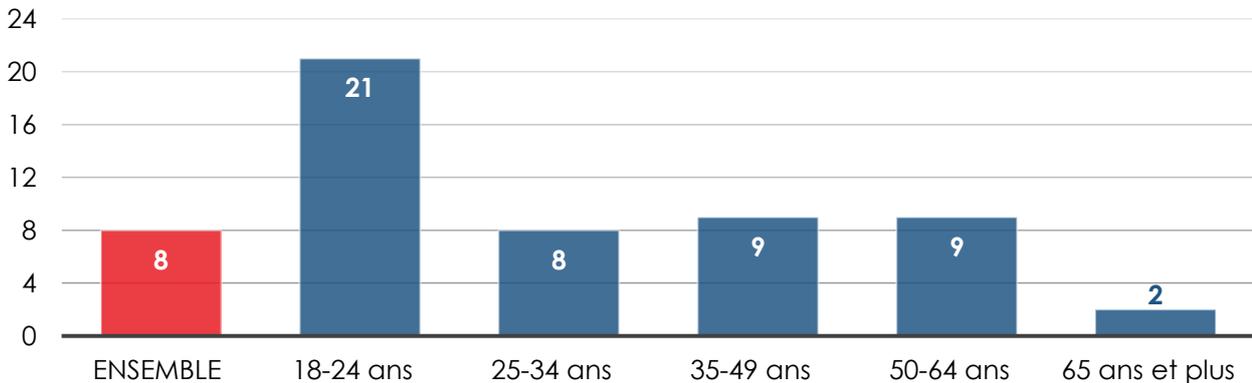
Cercle de l'Épargne/AmphiTéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Cet intérêt accru pour les actions est également visible dans les choix de placements réalisés par les plus jeunes depuis le début de la pandémie. De fait, 21 % des 18-25 ans ont indiqué dans l'enquête de septembre dernier avoir placé une partie de leur « épargne Covid » dans le marché actions contre 8 % de l'ensemble des sondés. L'Autorité des Marchés Financiers a fait état, sur le seul mois de mars 2020, de 150 000 « nouveaux actionnaires » répartis entre banques de réseau et courtiers en ligne. Ces nouveaux clients qui représenteraient près de 14 % en moyenne du nombre

d'investisseurs sur actions du SBF 120 en 2018 et 2019, seraient, selon les termes mêmes de l'AMF « beaucoup plus jeunes que les investisseurs habituels, entre 10 et 15 ans de moins en moyenne sur l'ensemble des établissements ». Internaute agile, ils recourent davantage aux sites en ligne pour réaliser leurs investissements que leurs aînés. Par ailleurs, trop jeunes pour avoir connu les désillusions des précédentes chutes du marché actions, ils font davantage preuve d'opportunisme en achetant à la baisse afin de réaliser d'intéressantes plus-values.



Part des sondés ayant investi tout ou partie de leur épargne Covid en actions (en %)



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

À l'inverse, les actions séduisent moins les seniors. 29 % des 65 ans et plus jugent ce placement intéressant et 2 % déclarent avoir placé une partie de leur épargne Covid dans ce support. Ces derniers, ayant subi les affres de la bourse lors des précédentes crises ont par ailleurs constitué une partie de leur épargne à une époque où les produits de taux offraient des rendements très attractifs. Devant, en outre, faire face à une baisse de revenus avec le passage à la retraite, ils privilégient davantage les placements sûrs pour sécuriser leur épargne.

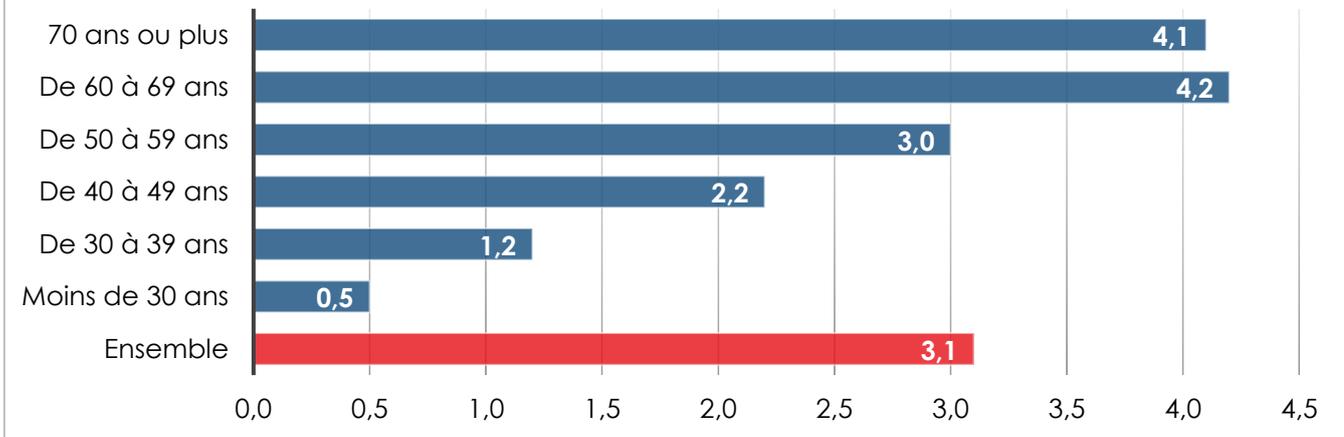
Pour autant, si le marché actions rencontre un franc succès chez les plus jeunes, ces derniers demeurent limités par les moyens qu'ils peuvent allouer à leur épargne. Sans surprise, la possession de valeurs mobilières

demeure, jusqu'en 2018 (dernières données disponibles), prépondérante chez leurs aînés qui possèdent, par effet d'accumulation et de valorisation, une grande partie du patrimoine des ménages. De fait, le taux de détention de valeurs mobilières était de 17 % en 2018 pour les 60 ans et plus contre seulement 9,2 % pour les moins de 30 ans.

Rapporté aux actifs accumulés, qui passent de 38 500 euros de patrimoine net moyen pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans à 315 200 euros pour les sexagénaires, le poids des valeurs mobilières est plus important chez les seniors (plus de 4 % pour les 60 ans et plus contre 0,5 % pour les moins de 30 ans).



Poids des valeurs mobilières dans le patrimoine brut moyen des ménages, en fonction de l'âge de la personne de référence du ménage (en % du patrimoine total)



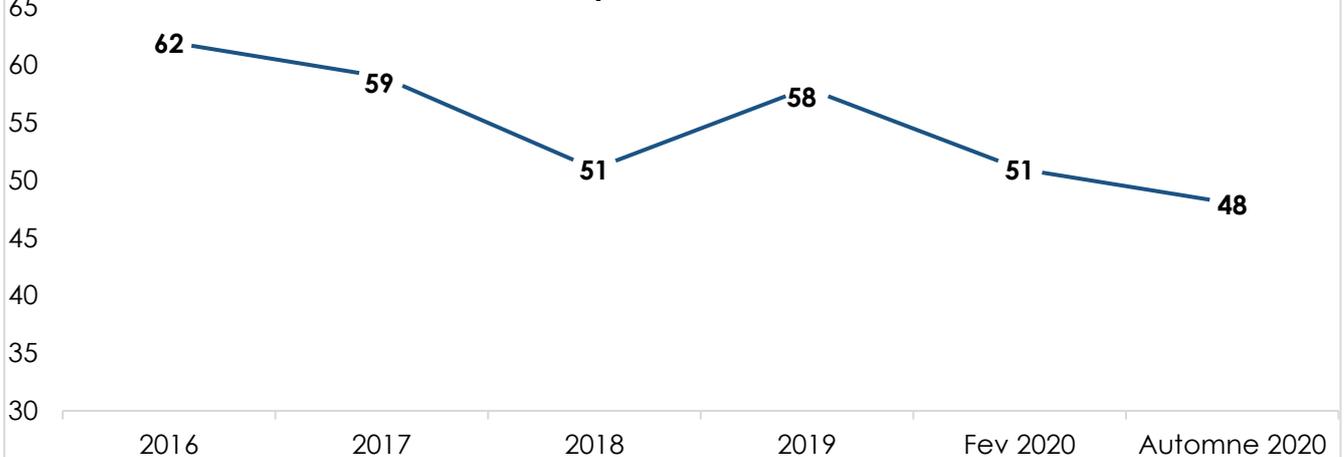
INSEE

L'ASSURANCE VIE, PRÈS D'UN FRANÇAIS SUR DEUX CONVAINCU !

48 % des Français considèrent que l'assurance vie constitue un placement intéressant. Couteau suisse de l'épargne française, l'assurance vie bénéficie d'avantages fiscaux non négligeables et répond à une série de besoins : épargne à moyen terme, préparation de la retraite et de la succession, opération de défiscalisation.

Pour autant, comme bon nombre de placements, l'assurance vie a perdu des disciples en 2020. La crainte de subir une baisse de revenus ou de perdre son emploi a conduit nombre de Français à privilégier l'épargne de précaution. Dans ce contexte, l'assurance vie qui correspond davantage à un placement de moyen et long terme a été délaissée.

L'assurance vie, un placement intéressant ? en %

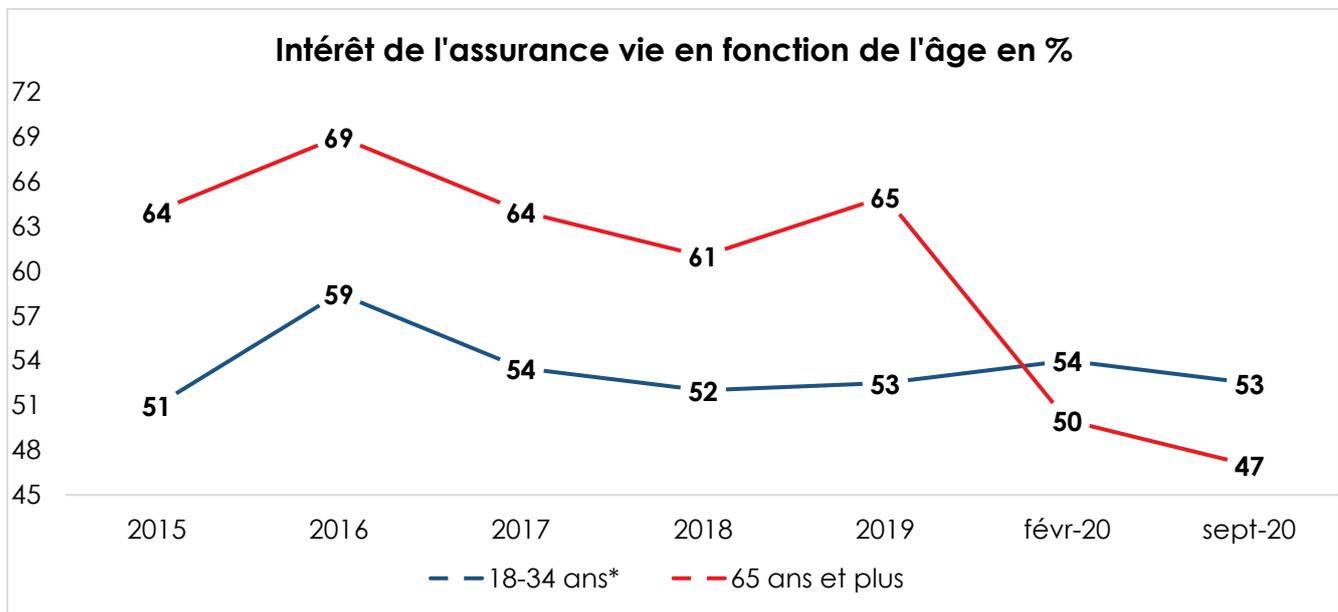


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP



En fonction de l'âge, l'attrait de ce placement oscillait, à l'automne dernier, entre 44 % chez les 35-49 ans et 55 % chez les 18-24 ans. 47 % des 65 ans et plus partagent cet avis. Depuis le début de la série d'enquêtes menées par le Cercle de l'Épargne et Amphitéa en 2015, il s'agit du point le plus bas atteint par ce produit chez les séniors (en recul de 18 points par rapport à l'enquête menée en 2019). Si ces derniers, en majorité retraités, sont

de fait moins concernés par le risque d'être impactés financièrement par la crise sanitaire, ils sanctionnent sans doute plus sévèrement la baisse du rendement des fonds euros qu'ils affectionnent tout particulièrement. À l'inverse, les 18-34 ans trouvent dans ce produit un moyen relativement souple pour se constituer un apport en vue de l'acquisition de leur résidence principale et/ou de préparer leur retraite.



*catégorie 18-34 ans constituée à partir de la moyenne (18-24 ans et 25-34 ans) - Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

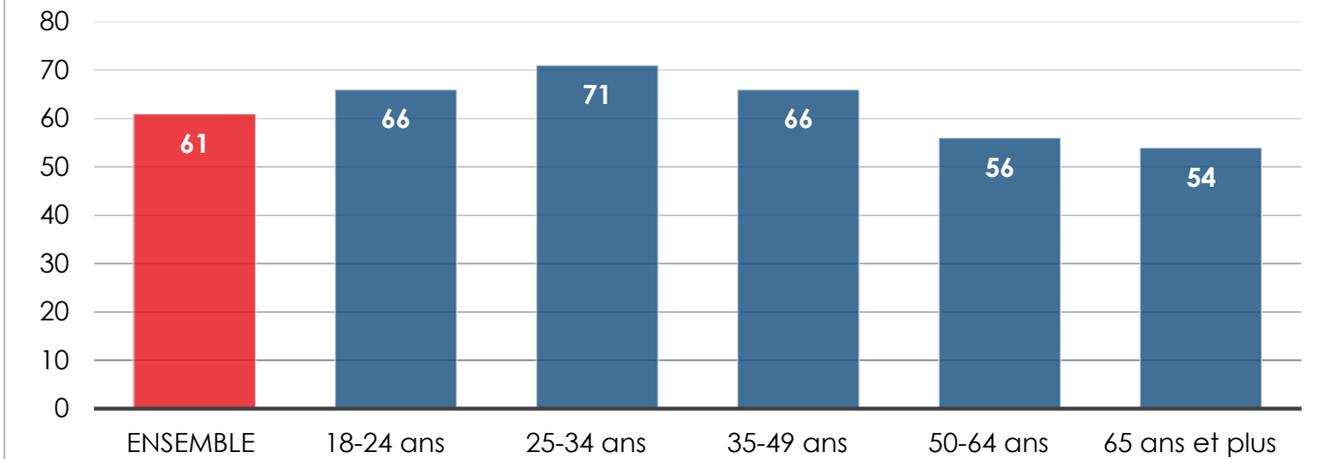
L'IMMOBILIER LOCATIF UNE VALEUR REFUGE POUR LES PRÉTENDANTS À LA PRIMO-ACCESSION ?

L'âge moyen du premier achat d'une résidence principale étant, selon une récente étude du Conseil supérieur du notariat de 32 ans, il n'est guère surprenant de constater que ce choix de placement atteint son plus haut parmi les sondés âgés entre 25 et 34

ans (71 % contre 61 % pour l'ensemble de la population) pour ensuite décroître continûment avec l'âge et ne recueillir l'adhésion que de 54 % des 65 ans et plus. Face à un marché immobilier sous tension et dans un contexte de niveau élevé des loyers, l'achat de sa résidence principale et l'investissement dans l'immobilier constituent pour nombre de jeunes actifs une priorité.



Immobilier locatif, un placement intéressant en % ?



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

LA CRISE SANITAIRE A DAVANTAGE FAIT ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS D'ÉPARGNE DES PLUS JEUNES ?

L'épargne subie et l'argent laissé sur les comptes courants depuis le premier confinement ne sont pas, et c'est à tort, considérés comme de l'épargne par nombre de Français. De fait, seuls 22 % des sondés ont déclaré avoir épargné plus que d'habitude depuis le début de la crise sanitaire.

Il convient de noter que les 18-24 ans sont de loin les plus nombreux (39 %) à déclarer avoir épargné plus que d'habitude, devant leurs aînés de 35-49 ans et bien plus encore que les 65 ans et plus qui ne sont 14 % à avoir indiqué l'avoir fait. Le comportement des 18-24 ans s'explique par le fait que nombre d'étudiants (majoritaires à cette classe d'âge) ont réalisé des

économies en retournant chez leurs parents du fait de la fermeture des universités et des écoles, en particulier lors du confinement du printemps dernier. L'effort d'épargne accru de cette classe d'âge s'illustre notamment par la progression de la collecte du Livret Jeune entre janvier et mai 2020 (près de 300 millions d'euros de plus sur l'intervalle).

Les seniors âgés de 65 ans et plus ont quant à eux massivement déclaré ne pas avoir changé leurs habitudes en matière d'épargne (73 %). Cette réponse s'explique par le fait que cette classe d'âge correspond peu ou prou à celle des retraités, or les revenus de ces derniers n'ont pas été affectés par la crise. Hors période de crise, le taux d'épargne des retraités est voisin de 20 %, contre une moyenne de 15 % pour l'ensemble de la population.



Au cours de ces derniers mois avec la crise du coronavirus, avez-vous épargné ou mis de l'argent de côté... ? en %

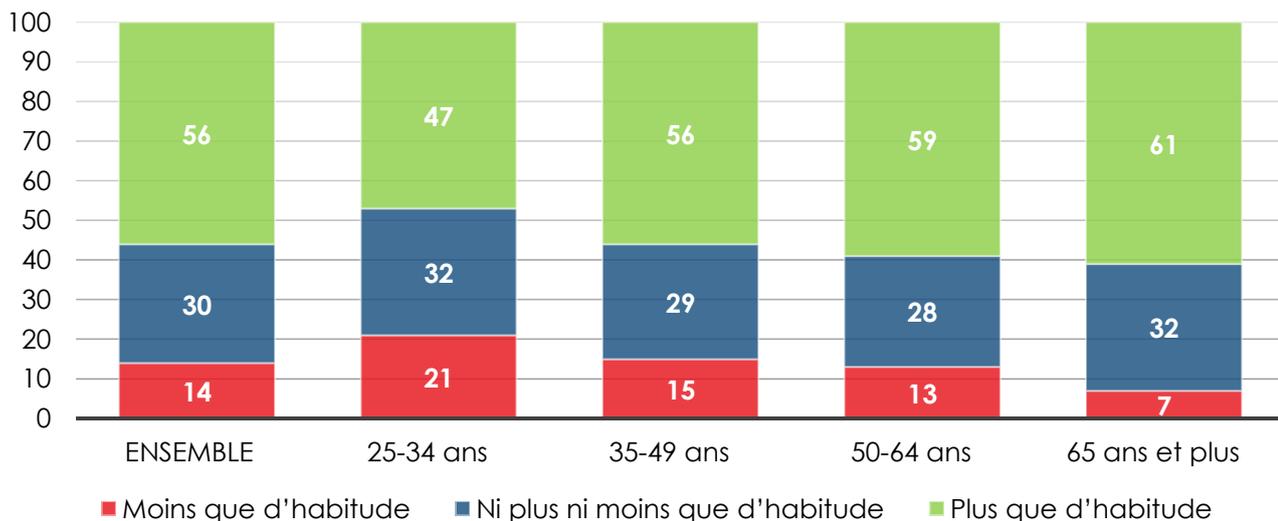


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Les Français déclarent ne pas avoir changé leurs habitudes d'épargne même si les chiffres des collectes indiquent l'inverse. L'épargne est devenue honteuse. Mettre de l'argent de côté signifie que l'on n'est pas touchée par la crise, que l'on dispose

de revenus suffisants pour faire face aux besoins. Si à titre individuel, le Français estime que rien n'a changé, en revanche au niveau collectif, il considère que les Français épargnent beaucoup plus (56 %).

La perception du comportement d'épargne des Français pendant la crise du coronavirus en %



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

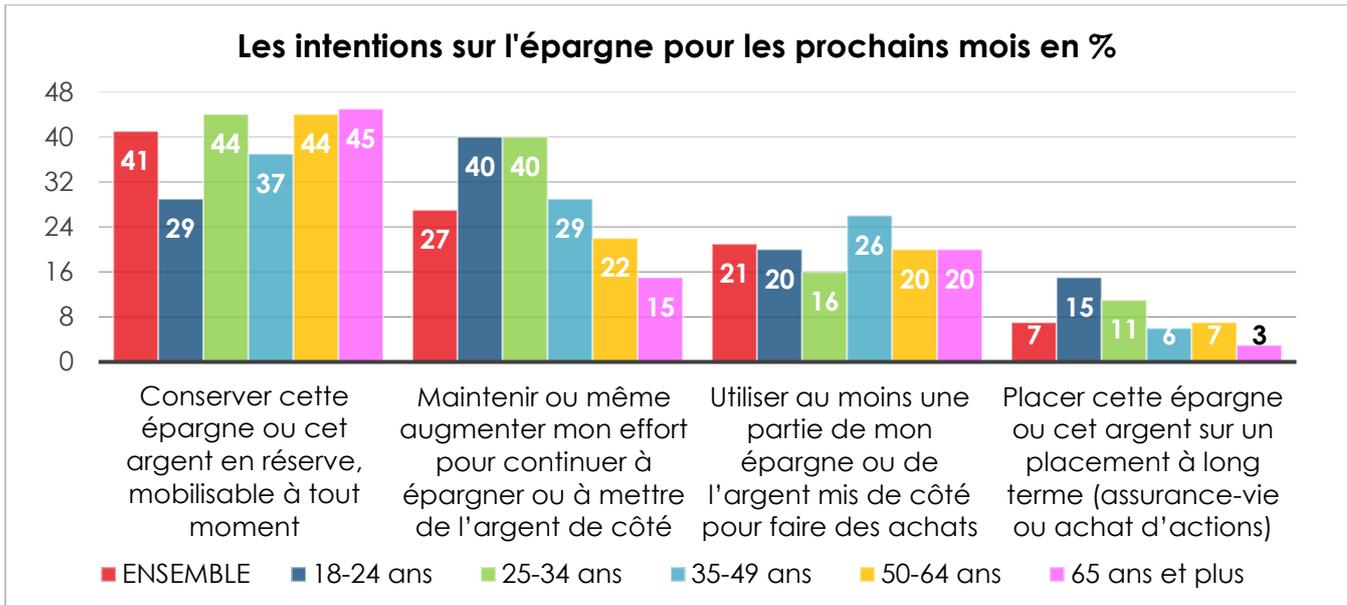
Interrogés fin 2020 sur les intentions concernant l'épargne ou l'argent mis de côté depuis le début de la crise du coronavirus, les Français pensent, dans leur grande majorité, conserver ou

renforcer leur épargne dans les prochains mois, traduisant ainsi leur inquiétude vis-à-vis de la situation sanitaire et économique. 44 % des 25-34 ans indiquent qu'ils entendent



conserver l'épargne constituée depuis le début de la crise sanitaire pour faire face à un imprévu soit presque autant que les 65 ans et plus (45 %). Par ailleurs, c'est entre 18 et 34 ans que la volonté de renforcer son effort d'épargne est la plus manifeste. Ils sont effet 40 % à indiquer qu'ils maintiendront ou augmenteront leurs efforts pour

continuer à épargner contre 27 % en moyenne au sein de la population et seulement 15 % des 65 ans et plus. Dans un contexte anxiogène, l'épargne de précaution est donc de loin privilégiée, devançant nettement la relance de la consommation et le recours à l'épargne longue.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

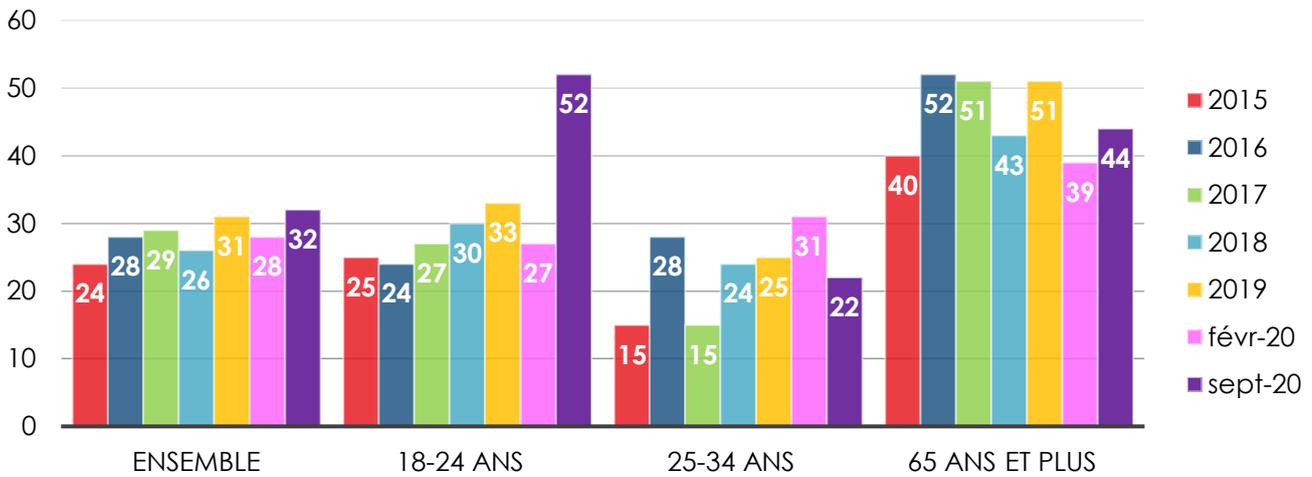
RETRAITE : LE SEUL VÉRITABLE ENJEU D'UNE POSSIBLE GUERRE DES GÉNÉRATIONS ?

Au cours des deux enquêtes réalisées en 2020 par le Cercle de l'Épargne et Amphitéa avec AG2R LA MONDIALE, intervenue pour la première au lendemain du mouvement de grève contre la réforme des retraites et en pleine crise de Covid-19 pour la seconde, d'importants écarts sont à noter, en particulier dans le jugement des plus jeunes sur le niveau des pensions. Les 18-24 ans, jusqu'alors dubitatifs quant à la capacité des régimes de fournir des pensions correctes à la retraite, étaient, en septembre dernier, 52 % à considérer leur niveau suffisant. À l'inverse, les jeunes actifs, qui au lendemain du mouvement de grèves avaient adouci

leur position portent de nouveau un regard très dur sur notre système de retraite. La part de ceux considérant le niveau des pensions suffisant passe ainsi en quelques mois de 31 % à 22 % chez les 25-34 ans. Cette évolution sur un laps de temps si court est sans nul doute à mettre en relation avec l'impact des crises successives. Face à la pandémie, les plus jeunes, pénalisés par les restrictions imposées par les pouvoirs publics estiment sans doute que les retraités sont mieux lotis qu'eux quand pour les jeunes actifs (25-34 ans), leurs craintes sur leurs futures pensions pourraient être alimentées par les difficultés d'insertion sur le marché du travail en lien avec la crise sanitaire.



Jugement porté sur le niveau des pensions en %

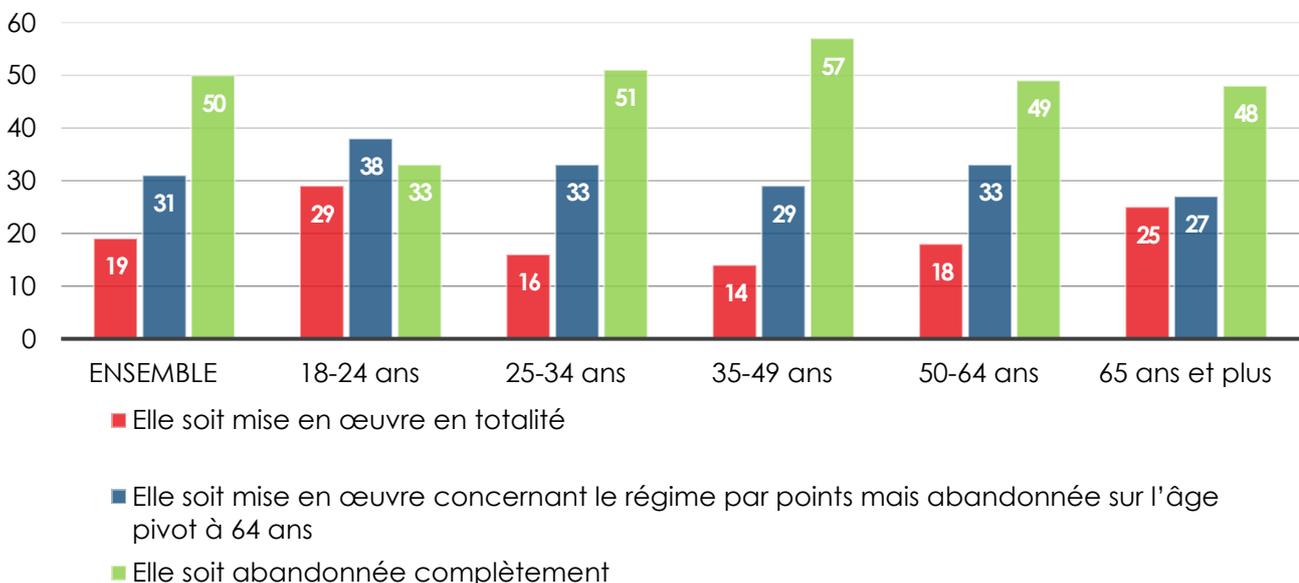


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Seuls 19 % des Français aspirent à ce que la réforme des retraites soit mise en œuvre en totalité. Si l'aménagement ou la suppression pure et simple du texte demeure majoritaire, tous âges confondus, les 18-24 ans sont les plus prompts à soutenir la réforme (29 % sont pour la mise en œuvre en totalité). Les jeunes majeurs estiment, à tort ou à raison, que le système actuel ne leur permettra pas de vivre correctement à la retraite. Ils sont donc sans surprise

nettement moins nombreux à souhaiter l'abandon du projet. Ils sont un sur trois dans ce cas contre un Français sur deux, tous âges confondus, et même 57 % des 35-49 ans. Les 65 ans et plus qui de fait ne seront pas concernés par la réforme, sont également moins intransigeants avec le gouvernement et son projet de réforme. Un senior sur quatre soutient sa mise en œuvre.

Que souhaitez-vous en ce qui concerne la réforme des retraites ? en %



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP



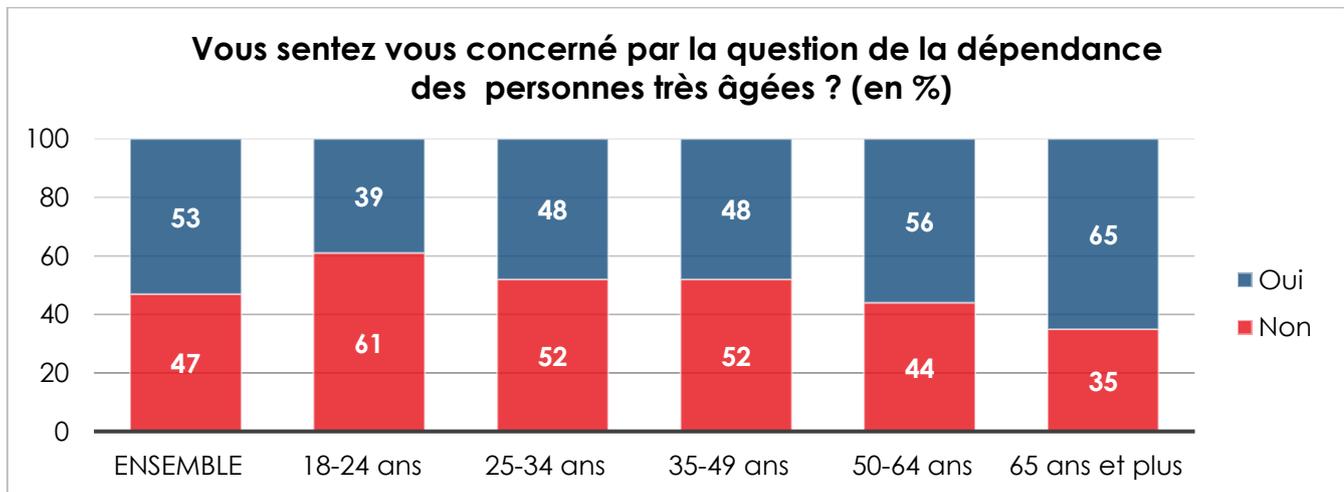
Le pessimisme des jeunes générations n'est pas nouveau. Par méconnaissance des règles de fonctionnement de notre système de retraite et sans doute aussi par désespérance, lors de l'édition 2016 de l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa « Les Français, l'épargne et la retraite » 83 % des 25-34 ans estimaient que le régime général des retraites pouvait faire faillite dans les dix prochaines années (soit 11 points de plus que l'ensemble de la population et 30 points de plus que les

65 ans et plus). Dans l'édition 2018 de cette même enquête, seulement un quart des jeunes de 25-34 ans considéraient que le système actuel de retraite était juste, soit autant qu'au sein de la population totale à peine plus que les actifs pris dans leur ensemble. Par ailleurs, ils étaient 16 % à juger le système actuel de retraite « efficace pour fournir un revenu correct à la retraite », soit 4 points de moins que l'ensemble de la population et même 8 points de moins que les retraités eux-mêmes.

FACE À LA DÉPENDANCE, LES FRANÇAIS DE TOUS ÂGES ACQUIS À LA SOLUTION ASSURANTIELLE EN SOUTIEN D'UN FINANCEMENT PUBLIC

53 % des Français se déclarent concernés par la question de la dépendance. Sans surprise, ce sont les plus de 65 ans qui semblent les plus

préoccupés par cette problématique (65 %) quand les jeunes de moins de 24 ans ne sont que 39 % à l'être.



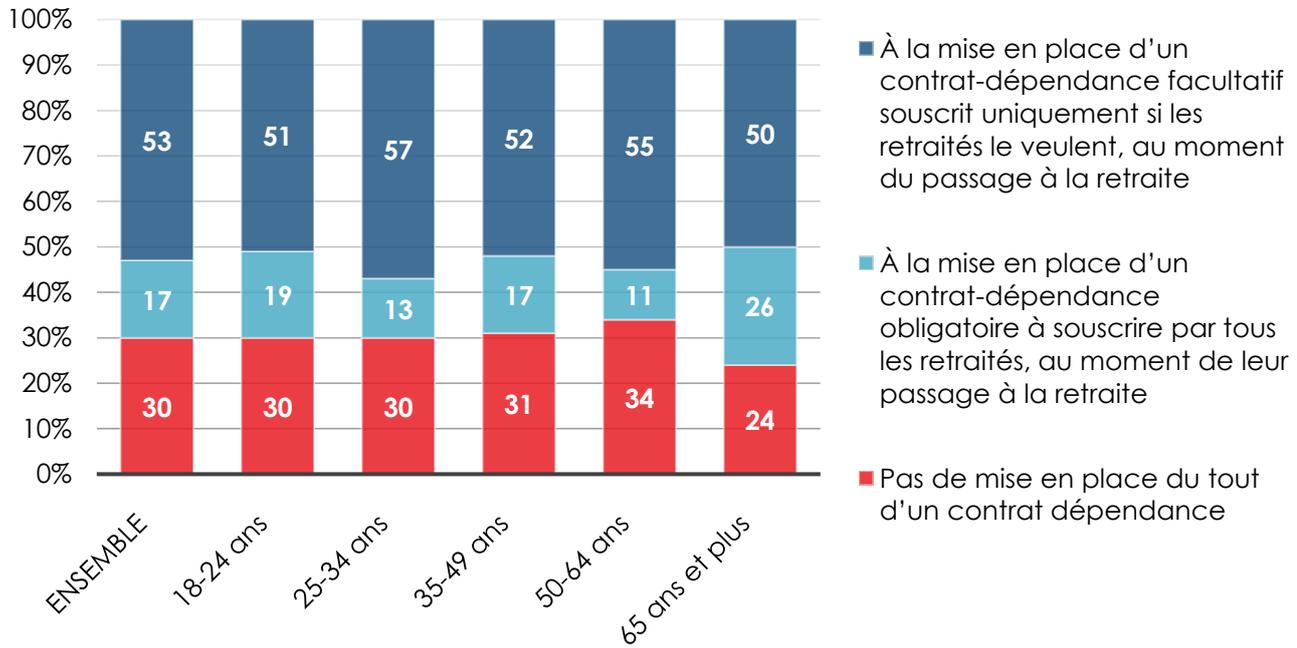
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Pour permettre une prise en charge de qualité de nos aînés en situation de fragilité, 70 % des Français sont favorables à la mise en place d'une complémentaire dépendance dont la souscription interviendrait au moment du départ à la retraite. Hostiles, à toute forme de contrainte, 53 % penchent pour un système facultatif quand 17 % se prononcent pour un système

obligatoire. Néanmoins, la mise en place d'un contrat-dépendance obligatoire séduit plus d'un senior sur quatre contre seulement 13 % des 25-34 ans. Les premiers, plus nombreux à envisager de tomber un jour en dépendance, sont conscients qu'un dispositif obligatoire permettrait grâce à une large mutualisation de la prise en charge du risque, d'en réduire le coût.



En dehors de ce que fait l'État pour la prise en charge des personnes dépendantes, seriez-vous favorable... ? en %



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE/CECOP/IFOP

Méthodologie :

À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, l'épargne, la retraite et la dépendance, dont l'un des principaux objectifs a été de mesurer les comportements d'épargne liés à la crise du coronavirus. L'enquête a été réalisée sur internet les 8 et 9 septembre 2020 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnent/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

0613907548

slegouez@cercleredelegpargne.fr



AG2R LA MONDIALE

